Image not found or type unknown

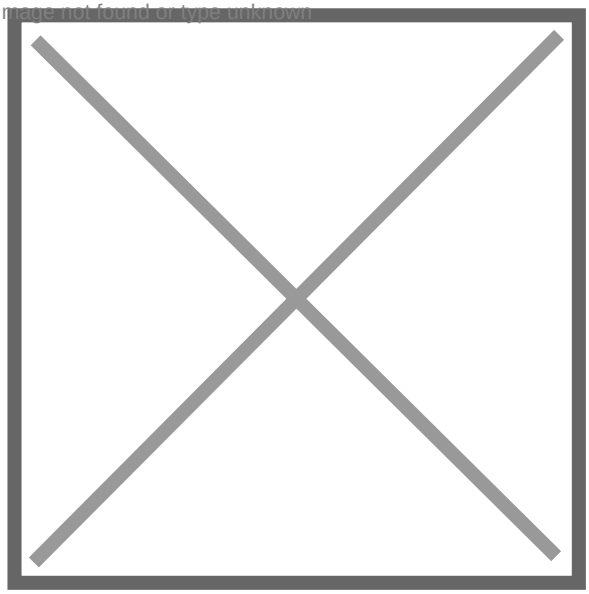

Pas d'accord que des personnes héitent de la succession de ma mèr

Par **kiki**, le **30/09/2009** à **17:05**

Bonjour,
ma mère est décédé il y a 8 mois et une de mes soeur a entrepris les démarches auprès du notaire, j'ai reçu le document donc voilà comme je le sait.
Certaines personnes réclament la succession alors qu'elles étaient en froid avec ma mère.
Lorsque j'ai reçu les papiers, je les ai retournés non signé et paraphé et j'ai fait un courier disant que je ne signait rien et que je bloc cette succession.
Ai (je bien fait ?
mON BUT EST QUE LES HERITIERS NE TOUCHENT PAS LEUR PART SUITE AUX CONFLITS FAMILIAUX.
donc je voudrai savoir si j'ai bien fait et si de n'avoir rien signé ma part n'irait pas aux autres.
Un jour, j'ai entendu que tous les héritiers devaient être d'accord sinon le dossier est bloqué, es-ce vrai ?
Dans mon cas suite à ma démarche que va t(il se passé ?
Ma femme a entendu que cest ma majorité des héritiers d'ils sont d'accord empochent la succession ? Es-ce vrai ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés